

# Industriel aide-toi et le SRT t'aidera

"Voilà cinquante ans que je vends des épices et je doute fort que le CNRC puisse m'apprendre grand chose sur la question".

"C'est en ces termes que s'est exprimé un chef d'entreprise à qui j'avais rendu visite pour faire des offres de services et, ma foi, je ne pouvais qu'être d'accord avec cet homme", de préciser M. Lloyd Covert, Chef de section au Service de renseignements techniques (SRT) du Conseil national de recherches du Canada. Et M. Covert a ajouté: "Si nous avions à conseiller un client sur le mélange des épices ou sur la composition d'un assaisonnement de nature inhabituelle et qu'il n'existe pas de documentation à laquelle nous puissions nous référer, il est fort probable que c'est la personne à qui nous nous adresserions. Je n'ai pas manqué cependant de lui faire remarquer qu'il pouvait éprouver des difficultés dans d'autres secteurs de son exploitation. Une visite à l'usine devait faire ressortir que les employés se servaient de petites pelles pour ajouter ou retirer des épices afin d'obtenir le poids recherché".

"Je ne connaissais ni son chiffre d'affaires ni ses frais de gestion mais je lui ai suggéré qu'il pourrait avoir avantage à s'équiper d'un système de conditionnement semi-automatique. Je lui ai demandé ensuite s'il avait des problèmes d'étiquetage et, finalement, si l'installation de conditionnement d'air de son entreprise lui donnait entière satisfaction".

"On peut donc dire que chaque point abordé au cours de cette conversation a mis en relief que cet homme éprouvait des difficultés à un stade ou un autre de son exploitation et nous avons été en mesure de lui proposer des solutions dans chaque cas".

M. Gérard Kirouac, récemment nommé Chef du Service de renseignements techniques se souvient d'un fabricant de plastiques qui avait sollicité l'aide du SRT pour mettre au point un conditionnement que les poissonneries utiliseraient pour le poisson frais. L'égouttement et l'odeur persistante émanant des caisses en bois contenant le poisson conservé dans la glace pilée rendaient impossible l'utilisation des wagons pour le transport d'autres marchandises avec, comme corollaire, une augmentation des coûts.

Le fabricant en question avait étudié un conditionnement semblant offrir les caractéristiques recherchées mais il avait besoin de données complémentaires sur la conservation du poisson et sur les techniques appliquées pour rendre les contenues étanches. Le SRT est donc intervenu à ce point en communiquant au fabricant les dernières données de la technique, lui permettant ainsi de réaliser qu'il devait aborder cette étude sous un angle différent.

"En étudiant les systèmes en tant qu'ensemble plutôt que de commencer par les composantes, l'ingénieur en organisation du travail a pu montrer que d'autres solutions pouvaient être envisagées. Après une brève analyse des coûts, il a suggéré de réaliser des contenues en polyéthylène injecté dans des moules et recouverts de membranes thermosoudées. La compagnie a immédiatement reconnu les immenses possibilités présentées par ce système et l'a utilisé. Grâce à notre assistance, la compagnie a fabriqué le conteneur et continue de le perfectionner", nous a dit M. Kirouac.

Le mode d'utilisation est simple, les contenues étanches sont placés dans des sacs en plastique contenant de la glace

et ces sacs fermés sont ensuite introduits dans une caisse réceptacle revêtue d'une couche de cire. Ce système comporte plusieurs avantages pour l'utilisateur dont: un poids trois fois moindre, ce qui facilite la manutention; un emballage éliminant le problème de l'égouttement et des odeurs, ce qui plaît au transporteur, et une meilleure qualité à l'arrivée, ce qui permet de transporter le poisson sur de plus longues distances. Une diminution de 3,5 cents par livre sur le coût de l'emballage constitue aussi une économie non négligeable. Sur le plan industriel, le nouveau système permet de réduire le temps consacré à l'emballage et à la confection des caisses et de réduire de 80% la surface de stockage.

"Ajoutons à cela qu'un produit de meilleure qualité, d'un prix de revient inférieur donnant accès à des marchés beaucoup plus éloignés, conduit à une augmentation du chiffre d'affaires", de souligner M. Kirouac.

Le Service de renseignements techniques du CNRC a été créé en 1945 pour communiquer aux industriels les dernières connaissances sur les propriétés et le traitement des matériaux, sur l'exploitation opérationnelle des installations de production, sur les processus de fabrication et en matière de développement technologique et scientifique.

Cette assistance, qui est entièrement gratuite, s'adresse aux petites et aux moyennes entreprises, c'est-à-dire à celles qui emploient 200 personnes au maximum et représentent 95% de l'industrie manufacturière canadienne et près de la moitié de la production industrielle et des emplois. Bien entendu, les compagnies plus importantes peuvent également en bénéficier.

Le SRT est constitué d'un noyau central dont le siège est à Ottawa; il assure le soutien technique de onze bureaux régionaux répartis dans tout le Canada; six d'entre eux sont gérés en collaboration avec les Conseils de recherches provinciaux. Il comprend trois sections: les renseignements techniques, le génie industriel et les développements technologiques.

Des ingénieurs attachés aux deux premières sections établissent un contact personnel avec les compagnies en se rendant sur place pour les aider à identifier et à résoudre les problèmes techniques de production et à appliquer les techniques du génie industriel visant à améliorer la productivité ou à ouvrir de nouvelles voies. La mission de la troisième section est d'administrer un programme dont l'objet est de constituer un thésaurus des derniers développements techniques afin d'en faire bénéficier les groupes industriels et les compagnies.

Les bureaux régionaux du SRT sont situés aux points stratégiques des concentrations industrielles et leurs ingénieurs maintiennent un contact direct en rendant régulièrement visite aux compagnies établies dans leur zone d'action. La plupart de ces compagnies ne disposent pas de personnel scientifique ou technique pouvant résoudre leurs problèmes et leur accès aux sources d'information est limité ou inexistant. Elles éprouvent souvent des difficultés à identifier ou poser leurs problèmes de façon adéquate et encore plus à faire des recherches dans la documentation technique. Grâce à ce contact direct, l'ingénieur spécialisé peut contribuer à combler le fossé entre l'utilisateur et les diverses sources d'information